

Patrimoine vivant et réduction des risques de catastrophes

Programme de formation pour le réseau mondial des facilitateurs

Point 3: Résultats du sondage préalable au séminaire pour les facilitateurs

Andrea Richards (facilitatrice)



Session I: 27 mars 2025, de 10h à 13h (heure de Paris)

Session II: 28 mars 2025, de 14h à 17h (heure de Paris)

unesco

Patrimoine culturel
immatériel



unesco

Patrimoine culturel
immatériel

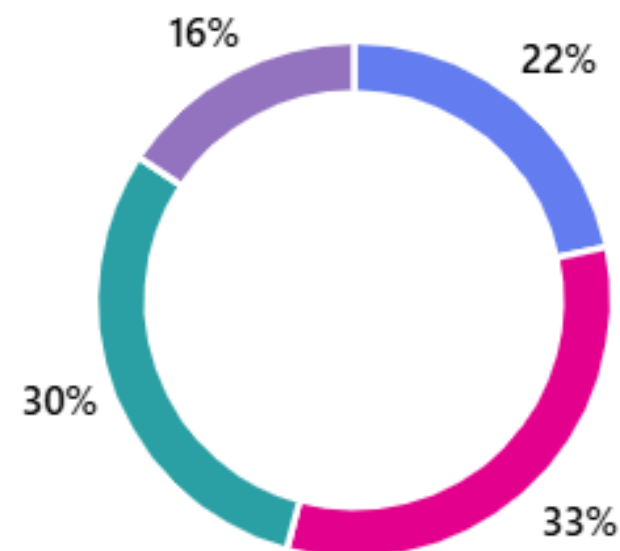
Résultats du sondage préalable au séminaire pour les facilitateurs

83 réponses reçues

Résultats du sondage préalable au séminaire pour les facilitateurs

3. Quelle est votre expérience actuelle en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel dans les contextes de catastrophe ?

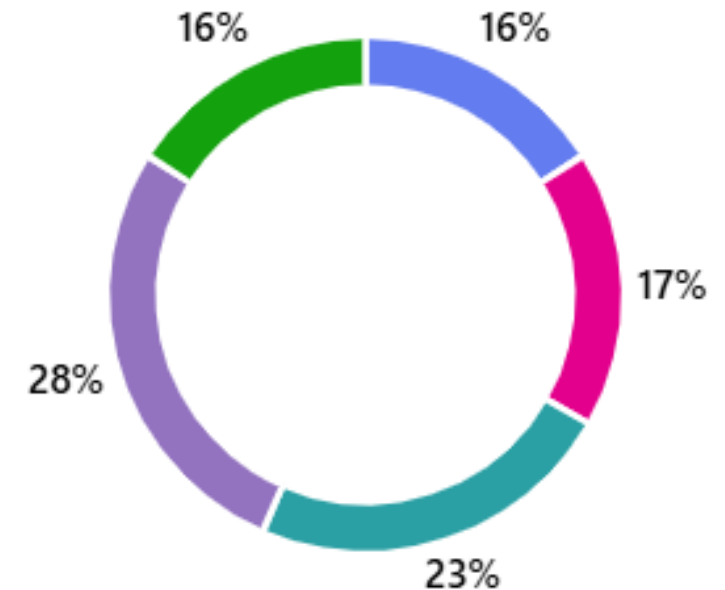
● Aucune expérience	18
● Connaissance de base des concepts clés	27
● Une certaine expérience pratique	25
● A dirigé ou facilité des efforts majeurs de protection dans des contextes de catastrophe	13



Résultats du sondage préalable au séminaire pour les facilitateurs

4. Si vous avez de l'expérience, dans quelle(s) région(s) avez-vous travaillé (sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) ?

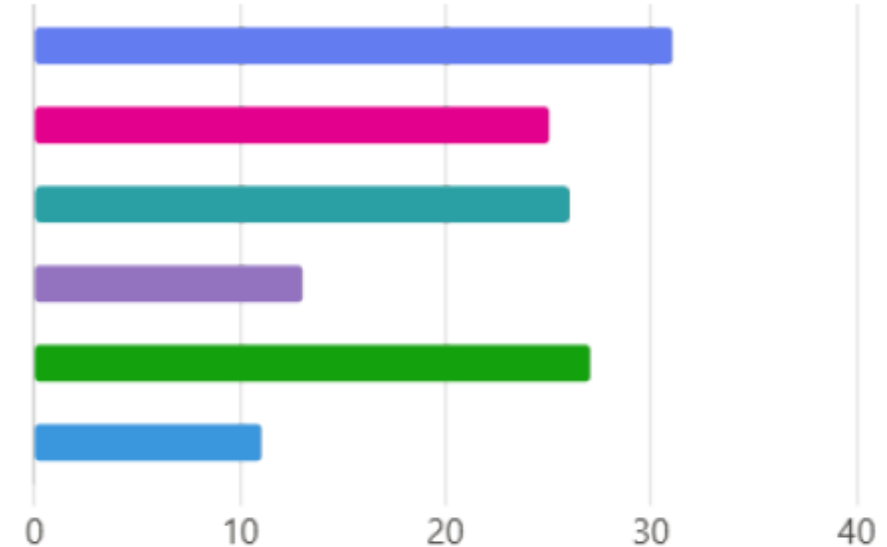
● Europe	11
● Asie-Pacifique	12
● Amérique latine et Caraïbes	16
● Afrique	19
● États arabes	11



Résultats du sondage préalable au séminaire pour les facilitateurs

5. Quel type de soutien avez-vous fourni en tant que facilitateur dans de tels contextes (sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) ?

● A mené un atelier ou une activité d'inventaire du patrimoine culturel immatériel	31
● Élaboration de plans de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	25
● Fourniture de conseils en matière de politique du patrimoine culturel immatériel	26
● Contribution aux exercices d'évaluation des besoins post-catastrophe (PDNA) menés par le...	13
● Recherche	27
● Autre	11



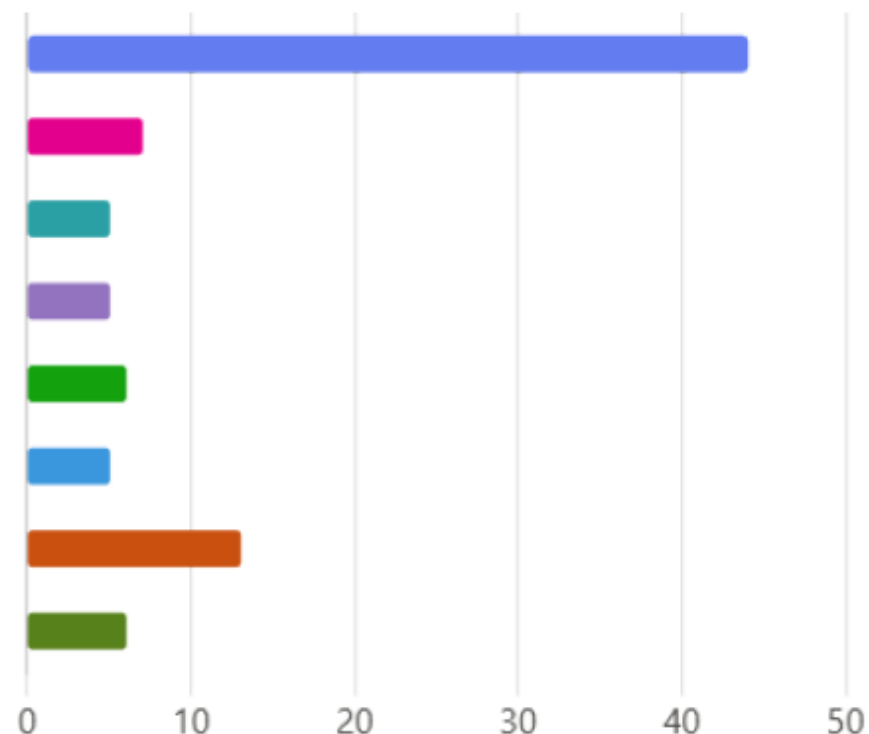
Contextes dans lesquels les facilitateurs apportent leur soutien

- Partie d'un projet plus large sur la politique et la sauvegarde du PCI
- Contribution à l'évaluation des besoins après une catastrophe
- Conseils sur la sauvegarde du PCI dans les situations post-urgences
- Collaboration avec les communautés pour l'inventaire des systèmes traditionnels dans le contexte des risques de catastrophes et pour l'identification des connaissances locales approfondies en matière de RRC
- Organisation de formations avec les forces armées sur le PCI dans les situations d'urgence
- Coordination d'études sur le PCI et les personnes déplacées
- Évaluation des demandes d'assistance internationale pour le PCI touché par les situations d'urgence
- Collaboration avec les communautés pour la sauvegarde du PCI et l'élaboration d'inventaires dans les situations post-catastrophe.

Résultats du sondage préalable au séminaire pour les facilitateurs

7. Collaborez-vous actuellement dans votre travail avec des agences, des organisations ou des acteurs de réduction des risques de catastrophe (sélectionnez toutes les réponses applicables) ?

Aucun	44
Agences nationales de gestion des catastrophes	7
Bureaux des risques de catastrophe des gouvernements régionaux ou locaux	5
ONG travaillant dans la gestion des catastrophes	5
Groupes communautaires d'intervention en cas de catastrophe	6
agences de l'ONU	5
Institutions universitaires ou de recherche	13
Autre	6

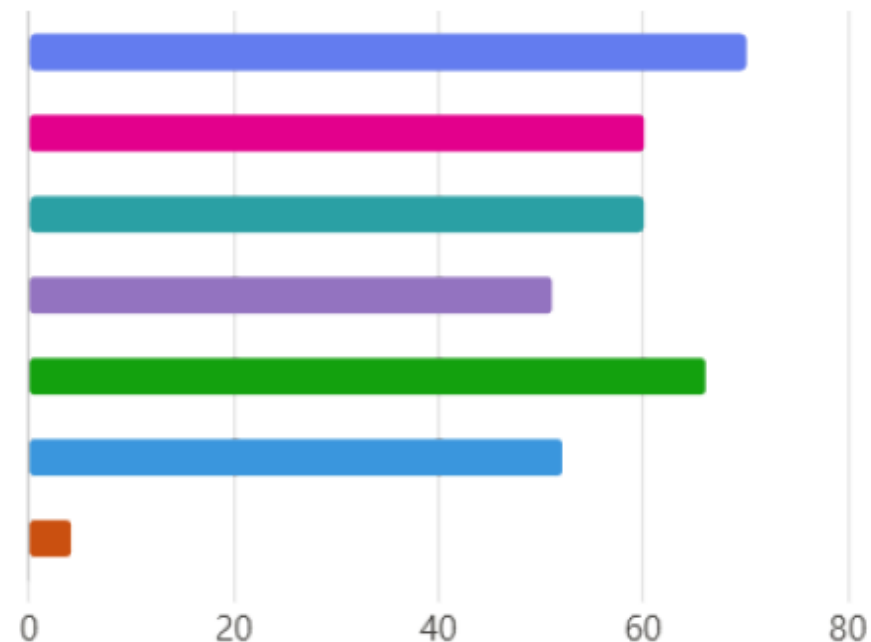
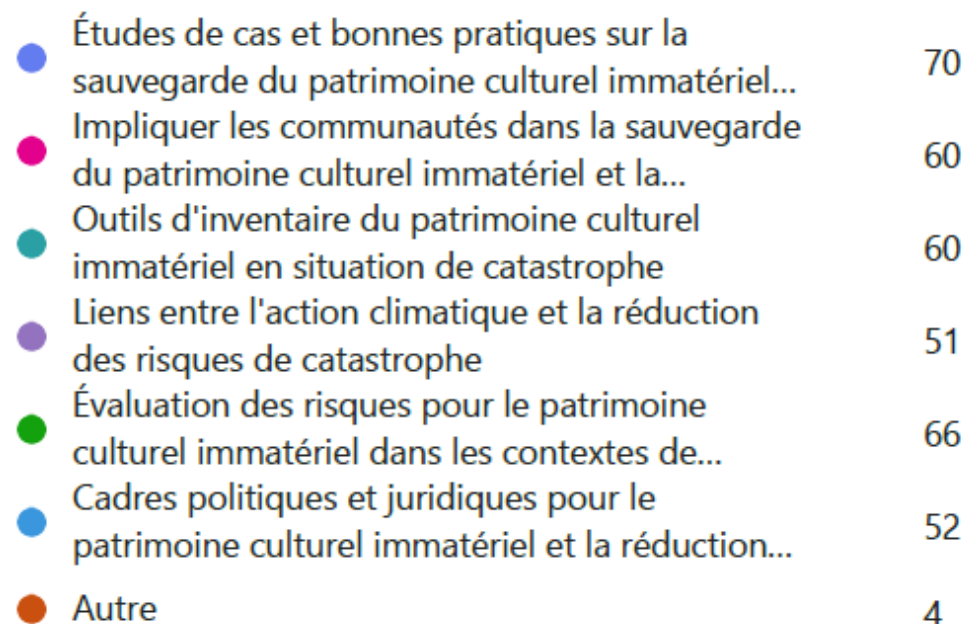


Comment collaborons-nous avec les agences, organisations ou acteurs de la RRC ?

- Collaboration entre les agences chargées de la gestion des catastrophes, les universités et les institutions locales en Iran, en Croatie et à la Grenade.
- Collaboration avec la municipalité de Portoviejo sur les efforts de relèvement du point de vue du PCI et de la gastronomie comme forme de résilience ; recherche sur la résilience de Portoviejo après le tremblement de terre de 2016 à travers le prisme du PCI.
- Collaboration avec des organisations faîtières pour la sauvegarde du PCI en vue d'identifier les menaces pour le PCI, d'adopter des plans de sauvegarde et de les mettre en œuvre, par et au sein des communautés concernées.
- En travaillant avec le British Council et le Cultural Protection Fund
- En collaborant avec des ONG telles que le JRS Roumanie et la Croix-Rouge australienne, les bureaux de l'UNESCO et l'ICCROM
- Documentation des systèmes de connaissances existants et sensibilisation des administrations locales à l'importance du PCI/des connaissances traditionnelles pour la préparation et la reconstruction après une catastrophe

Résultats du sondage préalable au séminaire pour les facilitateurs

9. Dans quels domaines souhaiteriez-vous approfondir vos connaissances en tant que facilitateur pour soutenir votre travail dans ce domaine ? (sélectionnez toutes les réponses applicables)



Défis majeurs

- Comment impliquer les membres de la communauté dans la sauvegarde du PCI alors qu'ils ont perdu leur maison, etc. à la suite de catastrophes ?
- Comment impliquer les détenteurs de connaissances et les praticiens ?
- La nature intersectorielle de la question et la manière de travailler avec des agences non patrimoniales et d'autres parties prenantes.
- Une stratégie de récupération efficace et réalisable consiste à identifier les avantages comparatifs du territoire par le biais du PCI.
- Les facilitateurs doivent être formés ou sensibilisés aux réactions traumatiques des praticiens en tant qu'individus.
- Comprendre la relation entre les changements de base du patrimoine vivant affecté par la catastrophe
- Je suis préoccupé par le fait que les pertes culturelles, sociales et économiques à long terme résultant de la disparition du PCI à la suite d'une catastrophe ne sont pas pleinement comprises.
- Difficultés à quantifier les dommages et les pertes dans le cadre de l'évaluation des besoins en matière de patrimoine culturel et naturel, et délai trop court pour l'évaluation des besoins en matière de patrimoine culturel et naturel. La fluidité et la flexibilité du PCI font qu'il est difficile de planifier efficacement les risques et les catastrophes liés à la sauvegarde du PCI.
- Si un facilitateur n'est pas rattaché à une institution officielle ou à un projet reconnu, sa légitimité à soutenir les communautés et/ou à contribuer à la planification et à la mise en œuvre de plans et d'actions liés aux catastrophes peut être faible.
- La définition de « catastrophe » doit être affinée pour inclure des politiques apparemment inoffensives mais qui peuvent être désastreuses pour le PCI (par exemple, certaines politiques d'éducation moderne).